

## ARRETE DE CIRCULATION TEMPORAIRE ALLÉE DE CERES

N° 2023-90PM

**Le Maire de la Commune de Saint Geours de Marenne,**

- **Vu** les articles L.2211.1 et L 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le Code de la Route,
- **Vu** la demande de l'entreprise CAUM, en charge des travaux de création de réseaux télécom souterrains fibre optique, création réseau souterrain sur 120 mètres linéaires pour alimenter en fibre le shelter CELESTE à DOMOLANDES, allée de Cérés, hors agglomération sur la commune de SAINT GEOURS DE MAREMNE,
- **Vu** la permission de voirie n° 2023-T-SGM-1093 de la CC MACS en date du 14/11/2023,
- **Considérant** qu'il convient pour cette exécution de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la circulation sur les voies de ladite commune,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** L'entreprise CAUM est autorisée à effectuer les travaux de création de réseaux télécom souterrains fibre optique, création réseau souterrain sur 120 mètres linéaires pour alimenter en fibre le shelter CELESTE à DOMOLANDES, allée de Cérés, hors agglomération sur la commune de SAINT GEOURS DE MAREMNE, pour la période du 04/12/2023 au 21/12/2023 inclus.

**ARTICLE 2 :** Une restriction de la chaussée sera mise en place durant les travaux, ainsi qu'un empiètement sur chaussée avec une interdiction de stationner avec balisage réglementaire pour les véhicules légers et les poids lourds, sauf pour les véhicules de l'entreprise chargée des travaux.

**ARTICLE 3 :** L'entreprise CAUM est chargée d'informer les usagers et de mettre en place la signalétique adaptée.  
La fourniture et la mise en place des dispositifs nécessaires à la signalisation, seront assurées par l'entreprise CAUM.

**ARTICLE 4 :** Les prescriptions du présent arrêté seront rappelées sur les lieux par la mise en place de panneaux réglementaires par l'entreprise CAUM.

**ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, à :

- Mr le Commandant de la Brigade Locale de Gendarmerie de Saint Vincent de Tyrosse,
- Mr le Responsable des Services Techniques,
- CAUM, chemin de l'Aviation – 64233 LESCAR

Fait à Saint Geours de Marenne, le 27 novembre 2023

Le Maire,  
Mathieu DIRIBERRY,

